

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 49 (1913)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

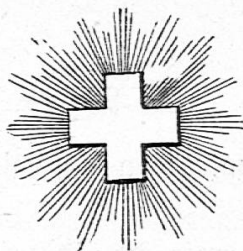
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N° 13.



LAUSANNE

12 Avril 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Un nouveau moyen d'enseignement. — Chronique scolaire : Genève. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle. — Leçons de choses. — Dictées. — Arithmétique.*

UN NOUVEAU MOYEN D'ENSEIGNEMENT

Les anaglyphes.

On sait que les objets peu éloignés ne sont pas vus par chaque œil sous le même aspect. Ainsi, en plaçant un solide géométrique ou plus simplement une boîte d'allumettes à la hauteur des yeux et la face étroite tournée du côté de l'observateur, on constate que l'œil droit en aperçoit la face antérieure et la face latérale droite, l'œil gauche, la face antérieure et la face latérale gauche. Mais si l'on regarde la boîte avec les deux yeux à la fois, les trois faces apparaissent en même temps parce que les deux images, droite et gauche, se fondent dans le cerveau en une seule qui donne la sensation du relief.

Si l'on veut obtenir par la photographie une vue donnant cette impression du relief, il faut prendre simultanément deux clichés, avec un appareil spécial dont les deux objectifs sont à la distance moyenne des yeux. Les épreuves positives, qui présentent entre elles de légères différences, analogues à celles qu'offrent les images rétinienne dans les deux yeux, sont placées l'une à côté de l'autre dans un appareil bien connu, le stéréoscope, lequel, grâce à un système de lentilles appropriées, superpose les images et produit l'effet voulu.

Mais le stéréoscope a ses inconvénients. Le principal, c'est que les vues doivent être détachées pour être placées dans l'appareil.

De cette manière, l'illustration en relief des ouvrages n'est pas possible.

Les anaglyphes ont permis de résoudre la question. Ce sont, en effet, des vues stéréoscopiques ne nécessitant pas l'emploi du stéréoscope.

Imprimons en couleurs complémentaires, l'une en rouge, l'autre en vert, par exemple, les deux images qui composent un stéréogramme. Ces deux dessins, tracés à fort peu de distance l'un de l'autre, sont enchevêtrés et le chevauchement des figures et des couleurs brouille tout ; mais regardons-les au moyen d'un lorgnon bicolore dont les verres soient précisément des couleurs de l'anaglyphe, le spectacle change complètement et la figure cesse d'être double, plane et confuse pour devenir une image simple, nette, noire et à trois dimensions.

Si l'idée est ingénieuse, l'explication est simple. Supposons un anaglyphe tiré en rouge et vert sur fond blanc, l'image rouge étant celle qui correspond à la vision par l'œil gauche, et la verte celle qui correspond à la vision par l'œil droit. Nous mettrons le lorgnon verre rouge à droite, verre vert à gauche.

A l'œil droit arrivent des rayons lumineux partant du fond blanc, de la figure rouge et de la figure verte ; mais ces rayons ne parviennent à la rétine qu'après avoir été « filtrés » par le verre rouge qui, comme on le sait, ne laisse passer que les rayons de cette couleur. De toutes les radiations émises par le fond blanc (radiations violettes, indigo, bleues, vertes, jaunes, orangées et rouges), seules les rouges impressionneront la rétine et le fond paraîtra rouge. De même, les rayons partant de la figure rouge arriveront bien à l'œil, mais l'image ne se distinguera pas du fond de même couleur et sera par le fait effacée. Au contraire, les radiations vertes, provenant de la figure tracée en vert, seront arrêtées par l'écran coloré et l'œil, n'apercevant aucune couleur où se trouve l'image verte, verra celle-ci en noir. En résumé, l'œil droit ne voit que l'image verte, mais en noir, sur fond rouge.

On montrerait de même que l'œil gauche n'aperçoit que l'image rouge, mais en noir, sur fond vert.

Les conditions de la vision stéréoscopique sont donc réalisées.

Le fond du tableau, teinté en vert clair pour l'œil gauche, en rouge clair pour l'œil droit, prend, dans l'image résultante, une teinte uniforme théoriquement blanche.

Le principe des couleurs complémentaires avait déjà été utilisé, vers 1860, par Rollmann et d'Almeida. Ils avaient eu l'idée de projeter sur un écran et de superposer deux images stéréoscopiques, l'une verte, l'autre rouge, que le spectateur devait observer avec des lunettes bicolores. Toutefois, c'est Ducos du Hauron qui eut le mérite de remplacer ces images fugaces et défectueuses par les véritables anaglyphes. Mais il faut bien reconnaître que la technique imparfaite de l'époque ne lui permit pas d'arriver à un résultat pratique suffisant.

Il appartenait à M. Richard, proviseur du lycée de Chartres, de donner au problème la solution élégante et définitive. Au congrès international des mathématiciens, réuni à Cambridge en août 1912, ses anaglyphes géométriques ont été l'objet d'une véritable admiration. Et ils le méritent bien !

Mieux que les solides en bois, en plâtre ou en carton, utilisés dans l'enseignement de la géométrie, de la cristallographie, du dessin, etc., l'anaglyphe donne l'illusion de la réalité. Tandis que les solides, toujours coûteux et encombrants, ne laissent voir que leur forme extérieure et encore une partie de leurs faces seulement, l'anaglyphe représente un corps transparent qui montre tous les sommets, les arêtes, les axes et les lignes de construction. Il fait mieux : il se détache du papier, flotte dans l'espace, s'isole de tout ce qui peut distraire la vue et vient se placer en face de l'observateur. C'est simplement merveilleux.

On saisit toute la valeur pédagogique d'un pareil moyen d'enseignement.

Les anaglyphes ont d'ailleurs une excellente presse. M. Fehr, le distingué directeur de l'*Enseignement mathématique*, leur consacre un article fort élogieux, dans le dernier numéro de cette revue internationale, et M. Turpain, professeur de physique à l'Université de Poitiers, se sert de la *Revue de l'Enseignement des Sciences* pour les faire connaître aux maîtres scientifiques français. Il en profite pour annoncer la publication prochaine d'un

ouvrage de vulgarisation sur l'optique dont une partie des figures seront des anaglyphes. Ce sera le premier ouvrage utilisant l'illustration en relief.

Il y a lieu de généraliser ce remarquable procédé d'enseignement et de l'appliquer à toutes les branches du savoir où l'intelligence peut être aidée par la perception d'une figure en relief. Pour être fixé sur ce que l'on peut faire dans cette direction, il faut consulter la brochure que vient de publier l'éditeur Vuibert, à Paris : *Les anaglyphes géométriques* (fr. 1,50), qui contient, outre le texte et le lorgnon bicolore en celluloïd, une quarantaine d'anaglyphes de toute beauté, empruntés aux domaines les plus divers de l'enseignement : stéréométrie, cristallographie, géométrie descriptive, dessin, cosmographie, physique, arpentage, etc.

MM. Richard et Vuibert se proposent de composer de petits albums d'anaglyphes, méthodiques, à l'usage des divers enseignements. C'est à dire que la question n'intéresse plus seulement les physiciens qui voient dans les anaglyphes une ingénieuse combinaison du principe du stéréoscope et de la théorie des couleurs complémentaires, mais encore toutes les personnes qui s'occupent de questions pédagogiques ou simplement désirent suivre le mouvement scientifique.

J. BOURQUIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Prophylaxie des maladies contagieuses à l'école. —

A. *Mesures générales.* — Tout élève suspect ou atteint de maladie contagieuse doit être éloigné de l'école aussitôt; il n'y rentrera, dans la règle, que muni d'un certificat médical attestant qu'il n'offre plus de danger de contagion.

Dans tous les cas douteux ou contestés, le maître ou la maîtresse renvoie tout d'abord l'élève chez ses parents et en réfère immédiatement au Service d'hygiène au moyen d'un formulaire spécial.

Le Service d'hygiène avise le personnel enseignant des cas de maladies contagieuses qui lui sont signalés dans la population scolaire. Messieurs et mesdames les fonctionnaires des écoles sont priés de se conformer aux avis d'ordre sanitaire que peut leur adresser ce service.

Le pupitre où se trouvait l'élève atteint de maladie contagieuse doit rester inoccupé pendant quinze jours au minimum. Toute relation même indirecte entre le malade et l'école doit être supprimée.

B. *Cas spéciaux.* — 1^o Scarlatine. — Tout élève atteint de scarlatine sera éloigné de l'école pendant six semaines au moins à dater du début de la maladie.

Il ne pourra y rentrer que muni d'un certificat du Service d'hygiène autorisant sa réadmission.

Les personnes qui cohabitent avec le malade seront éloignées de l'école pendant le même laps de temps. Avant d'y rentrer, elles voudront bien, dans tous les cas, présenter un certificat du Service d'hygiène.

Si le malade est transféré hors de son domicile, la durée de l'exclusion des cohabitants sera abaissée à huit jours, comptés à partir du transfert du malade. Il en sera de même lorsque les cohabitants quitteront pour toute la durée de la maladie le domicile du malade.

Il est interdit de soigner un scarlatineux dans un bâtiment scolaire.

Messieurs et mesdames les fonctionnaires des écoles voudront bien aviser, en utilisant le formulaire à cet usage, l'Inspectorat sanitaire des écoles de tout cas de scarlatine qui vient à leur connaissance.

Le matériel scolaire qui a servi à un élève atteint de scarlatine sera désinfecté sous la surveillance du Service d'hygiène avant d'être utilisé de nouveau, ou détruit par le feu, s'il est de peu de valeur.

2^o Diphtérie. — Tout élève atteint de diphtérie est éloigné de l'école. Il ne peut y rentrer que muni d'un certificat du Service d'hygiène autorisant sa réadmission.

Les personnes qui cohabitent avec le malade devront rester éloignées de l'école pendant le même temps que lui.

Si le malade est transféré hors de son domicile, les cohabitants ne pourront rentrer à l'école que munis d'un certificat du Service d'hygiène. Il en sera de même lorsque les cohabitants quitteront pour toute la durée de la maladie le domicile du malade.

Il est interdit de soigner une diphtérie dans un bâtiment d'école. Messieurs les maîtres et mesdames les maîtresses sont priés d'aviser, en utilisant le formulaire à cet usage, l'Inspectorat sanitaire des écoles de tout cas de diphtérie qui vient à leur connaissance.

Les mesures de désinfection du matériel scolaire sont les mêmes que pour la scarlatine.

3^o Rougeole. — La rougeole se transmet surtout avant l'apparition de l'éruption; en conséquence, lorsqu'une épidémie se déclare dans une école, tout élève atteint de larmolement, de rhume de cerveau, de toux, parmi les enfants d'un même groupe scolaire, doit être éloigné.

L'élève atteint de rougeole ne peut rentrer à l'école qu'après quinze jours au minimum.

Les élèves qui cohabitent avec une personne atteinte de rougeole peuvent être admis à l'école s'il est certain qu'ils ont été antérieurement atteints eux-mêmes de rougeole, sinon ils devront rester éloignés de l'école pendant quinze jours.

4^o Coqueluche. — L'élève atteint de coqueluche ne pourra être admis à l'école aussi longtemps qu'il aura des quintes de toux.

Les élèves qui cohabitent avec un malade atteint de coqueluche peuvent fréquenter l'école s'il est certain qu'ils en ont été eux-mêmes antérieurement atteints; sinon ils devront s'absenter de l'école pendant toute la durée de la maladie de la personne avec laquelle ils cohabitent.

5^o Varicelle, oreillons. — Les élèves atteints de varicelle (petite vérole volante) seront exclus de l'école pendant dix jours au minimum.

Ceux qui sont atteints d'oreillons (ourles) ne pourront fréquenter l'école pendant vingt-et-un jours.

6^o Autres maladies contagieuses. — (Tuberculose, fièvre typhoïde, méningite cérébrospinale, variole, maladie du cuir chevelu et de la peau, etc.)

Le personnel enseignant prendra contre les autres maladies contagieuses les mesures générales recommandées ci-dessus.

Le service d'hygiène indiquera de son côté les mesures spéciales à prendre dans chaque cas particulier.

NEUCHÂTEL. — † **Eugène Sire**. 1831-1913. — A la fin de février est décédé à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, M. Eugène Sire, professeur de travaux manuels à l'Ecole normale cantonale. C'est une originale figure, bien connue et fort sympathique, qui disparaît.

M. Sire était né en 1831 à Blamont (département du Doubs). Issu d'une ancienne famille de protestants français, il garda toute sa vie les principes de droiture et de loyauté inculqués dans le milieu familial et auxquels il ne faillit jamais.

A l'âge de 17 ans, il vint à La Chaux-de-Fonds et s'occupa d'horlogerie. Ami passionné de la nature, il consacrait ses loisirs à l'étude de la botanique. Intelligence ouverte, avide de savoir, il dut à son travail personnel seul d'être nommé instituteur à Chaumont sur Neuchâtel, où il passa dix-huit ans et où il remplissait en même temps les fonctions de buraliste postal. Il parcourut alors monts et vaux, et la flore de notre pays n'eut bientôt plus de secrets pour lui. Il quitta Chaumont pour venir s'établir comme négociant à Neuchâtel. Peu d'années après, il fut nommé maître de travaux manuels dans les écoles primaires de la ville et à l'Ecole normale cantonale, où il enseigna avec succès pendant près de vingt-cinq ans. Ses anciens élèves, dont il savait faire ses amis, avaient toujours le plus vif plaisir à le revoir, à s'entretenir avec lui des sujets les plus divers et à écouter ses enseignements et ses conseils, toujours frappés au coin d'un robuste bon sens.

Sa grande érudition et ses vastes connaissances en botanique le firent choisir comme préparateur au musée d'histoire naturelle et à l'Université. Ses services furent fort appréciés durant de longues années par les directeurs du Musée, MM. Louis de Coulon et Paul Godet. Il ne se mêla jamais aux luttes politiques, quoique ayant cependant dans ce domaine des idées bien arrêtées. D'un caractère enjoué, il respectait toutes les opinions, mais il entendait qu'on respectât les siennes, et au besoin, les défendait avec énergie.

La vie lui apporta une bien grande part d'épreuves; il n'en resta pas moins, jusqu'à la fin, inébranlablement calme et patient, toujours content malgré tout,

puisant son courage et sa confiance dans son inébranlable foi. Aussi vit-il venir avec une parfaite sérénité la grande moissonneuse ! Deux heures avant d'expirer, il voulut encore classer des plantes apportées par un ami !

Le cœur profondément ému et serré, nous avons accompagné à sa dernière demeure ce digne vieillard, ce professeur vénéré que nous avons eu l'avantage de connaître et d'apprécier dans l'intimité. M. Eugène Sire nous laisse un grand exemple de travail persévérant, de fidélité au devoir, de digne simplicité, de sérénité et de courage moral. Nous garderons le souvenir de cet homme de bien !

H.-L. GÉDET.

***** Nouvelles brèves.** *A l'Ecole normale cantonale.* — Le Conseil d'Etat a appelé M. L. Baumann, du Corps enseignant secondaire de Neuchâtel, à la Direction de cet établissement où le très regretté H. Blaser a laissé un souvenir des meilleurs.

L'année scolaire de l'école normale s'ouvrira le 21 avril. Les examens d'admission auront lieu le vendredi 18, à 9 h. du matin, dans les locaux de l'école.

Caisse cantonale de remplacement. — Nous avons déjà annoncé le déficit du premier exercice et sa couverture par une cotisation supplémentaire de 2 fr. par membre. Une nouvelle réjouissante à enregistrer est celle-ci : D'aimables autant que généreux donateurs, mis au courant de cette fâcheuse situation financière, ont réuni des dons ascendant au total à 2100 fr. et devant former un « Fonds de réserve » destiné à parer aux éventualités des déficits futurs de la Caisse de remplacement. Le distingué président de cette institution, M. Payot, s'est beaucoup employé à provoquer ce mouvement généreux et le Corps enseignant lui en gardera ainsi qu'aux donateurs une vive reconnaissance.

Au service du matériel scolaire. — On annonce la nomination de M. Cornas, second secrétaire du Département de l'Instruction publique, comme chef du service du matériel scolaire gratuit ; M. Cornas remplace M. Payot, appelé à d'autres fonctions et dont les titulaires de l'enseignement en relations avec lui regretteront certainement le si court passage dans ces fonctions.

Examens d'Etat. — Ils vont avoir lieu au début d'avril, pour la première fois, au siège de l'école où les candidats ont fait leurs études, pourvu que le nombre de ces candidats soit suffisant.

Les Eclaireurs du Val-de-Travers forment maintenant quatre groupes, ceux de Fleurier, Couvet, Travers et la Côte-aux-Fées, qui prospèrent fort bien et qui suivent une marche réjouissante.

Examens de sortie de l'Ecole primaire. Ces examens obligatoires pour les élèves âgés de 14 ans ont eu lieu dans le courant des mois de mars et d'avril. Les élèves de 6^e et 7^e années primaires qui ont atteint cet âge ont dû s'y présenter.

Cours complémentaires. Ils ont pris fin le 1^{er} mars après avoir duré quatre mois à raison de 4 heures de leçons par semaine. La grande majorité de ces cours se sont donnés entre 4 et 7 heures du soir ; quelques uns d'entre eux, là où certaines circonstances l'exigeaient, (travail à l'usine par ex.) se sont donnés de 7 heures à 9 heures du soir.

Enquête médicale. L'enquête concernant les enfants atteints d'infirmités corporelles ou morales, ainsi que les enfants moralement abandonnés, enquête organisée par la Confédération à la demande la Société suisse des Instituteurs se continuera d'année en année, chaque printemps, dans les écoles neuchâteloises. La circulaire du département de l'Instruction publique recommande les plus grands soins dans cette enquête que fera un médecin. Les membres du corps enseignant auront quelques semaines pour apprécier le degré d'intelligence.

Il va sans dire qu'on examinera la possibilité d'améliorer l'état des enfants chez lesquels se seraient révélées des infirmités. Sans cela l'enquête serait parfaitement inutile.

Commission scolaire de Neuchâtel. (a) Comptes pour 1912.

Ecole professionnelle et ménagère : Recettes fr. 27 543.—
Dépenses fr. 38 142.15

Ecoles primaires et secondaires : Recettes fr. 113 636.80
Dépenses fr. 447 357.—

(b) Développement des études : — Il sera créé à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Neuchâtel, une 3^e année d'études destinée à préparer les jeunes filles voulant faire des études supérieures. Les directeurs et directrices de pensions de jeunes filles seront réunis en conférence pour prendre connaissance de cette création nouvelle.

(c) Elèves retardés. — Une classe de 4^e année de garçons et une de 4^e année primaire de filles seront affectées à un enseignement spécial destiné aux élèves retardés qui terminent leur scolarité dans le degré moyen. Les titulaires qui seront choisis pour diriger ces deux classes seront envoyés, l'institutrice à Genève et l'instituteur à Bruxelles, pour s'approprier les méthodes d'enseignement qui y sont mises en pratique dans des établissements d'éducation spécialement destinés à cette catégorie d'élèves.

(d) Un instituteur député au Grand Conseil. — M. Liniger est autorisé à se faire remplacer à ses frais dans sa classe, pendant le temps qu'il siégera au Grand Conseil, en exécution de son mandat de député. Il est cependant fait des réserves par l'autorité scolaire si ce cas cessait d'être un fait isolé au sein du corps enseignant.

(e) Clinique dentaire. — On décide de procéder à l'installation d'une modeste clinique dentaire scolaire où seront soignés les enfants indigents des écoles primaires et enfantines.

L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Gymnastique féminine. — L'influence de la gymnastique sur la constitution physique de la jeune fille et de la femme, par E. Hartmann. — Lausanne, F. Rouge & C^{ie} éditeurs. Prix : 2 fr.

Ce volume d'une centaine de pages, illustré de 31 reproductions photographiques, n'eût pu paraître en un meilleur moment.

La cause de la culture physique féminine est, à part quelques rares exceptions, totalement méconnue chez nous. Si l'on accepte que le sexe fort fasse de la gymnastique, il est encore d'assez mauvais ton que le sexe faible s'en mêle. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le *sexe faible* demeurera toujours le *sexe faible* et ne sera qu'exceptionnellement le *sexe beau*.

M. Hartmann, qui est professeur de gymnastique à Lausanne, pense qu'il est temps de battre en brèche ces préjugés détestables. Sa campagne a la vigueur d'un apostolat. Un souffle frais et vivifiant anime son ouvrage que devraient posséder tous les membres du corps enseignant.

Ils y verront comment la gymnastique peut combattre la maladie, y apprendront les devoirs de la femme en matière de développement corporel, connaîtront les moyens de propager la gymnastique féminine et s'assimileront un choix judicieux d'exercices ainsi qu'une méthode d'enseignement. Ils auront surtout l'occasion de goûter la robustesse d'un auteur, qui doit à la gymnastique sa force, sa conviction et sa sérénité.

L'œuvre de M. E. Hartmann est une œuvre saine. Elle est à recommander sans réserve.

G. C.

Etapas juvéniles, par Paul Vincent, Librairie Jeheber, 27, rue du Marché, Genève.

Aux jeunes gens qui cherchent leur vie... telle est la dédicace que l'auteur a placée en tête de son ouvrage. Dans une préface intéressante, M. Frank Thomas dit ceci : « Voilà un bon, un très bon livre pour les jeunes, car il a été écrit par un homme qui les aime et sait les comprendre. » Ce témoignage pourrait suffire, d'autant mieux que le volume est malaisé à résumer. Disons cependant que dans la première partie, intitulée la « Croisée de Chemins » l'auteur nous montre un jeune homme placé entre deux voies : le sentier qui monte et celui qui descend. Pour commencer il s'engage dans le chemin large ; il veut, comme on dit, vivre sa vie. Mais il ne trouve pas le bonheur qu'il avait rêvé, et s'aperçoit bientôt que le vrai bonheur le fuit. Il devient la proie des mauvais livres, le doute exerce sur lui son action desséchante. La débauche le guette, il est à la merci de la première tentation violente. Enfin le jeune homme désabusé et vaincu, rencontre le Christ qui le sauve de la puissance du mal en mettant en lui la puissance du bien. Dès lors la vie prend une signification toute différente ; il a vécu jusqu'ici pour lui-même, maintenant il gravit le chemin étroit, celui qui mène à la vie véritable. Les pages qui décrivent cette ascension d'une âme juvénile vers les hauts sommets, sont pleines de charme et de poésie. Nous ne voulons point les déflorer par une analyse forcément imparfaite. Ajoutons seulement que l'auteur parle toujours un langage viril, il a même par endroits de belles envolées, le texte est émaillé de citations poétiques puisées aux meilleures sources. En un mot, l'ouvrage de M. Vincent nous paraît excellent et recommandable surtout pour les catéchumènes garçons qui y trouveront des conseils élevés et un guide sûr et sympathique.

H. GAILLOZ.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Médor et Minette.

(Suite.)

Les espèces de chiens.

3. Mettez les noms suivants au pluriel :

Le lévrier, le dogue, le bouledogue, le mâtin, l'épagneul, le griffon, le basset, le caniche, le loulou, le braque, le barbet.

4. Phrases à mettre au pluriel :

Le lévrier est agile. Le basset a les jambes courtes. Le griffon a le poil hérissé. L'épagneul a les oreilles pendantes. Le loulou est un petit chien.

Le mâtin garde la maison. Le caniche guide l'aveugle. Le dogue est courageux et fort. Le bouledogue est plus petit et plus méchant que le dogue. Le barbet est un bon chien de chasse.

Les qualités du chat.

5. Le chat est plus petit que le chien et beaucoup moins utile ; mais il est plus souple, plus léger, plus adroit, plus propre et plus armé. (P. TEULIÈRES.)

a) Soulignez les qualificatifs.

b) Mettez l'exercice au pluriel et soulignez les marques du pluriel.

Les chats sont plus petits,... etc.

Les qualités du chien.

6. Les chiens sont intelligents, fidèles, dociles, caressants, courageux, vigilants, dévoués et reconnaissants.

Mettez l'exercice au singulier.

7. Le chien a toutes les qualités pour être *le compagnon de l'homme* : la beauté, l'agilité, le courage, la force, la vigilance, la docilité, l'affection, l'intelligence et la fidélité.

Remplacez les noms par les adjectifs de la même famille : Le chien a toutes les qualités pour être le compagnon de l'homme : il est beau,... etc.

Le chat.

8. Le chat est une créature propre et gracieuse qui partage avec le chien notre foyer domestique. Il a de longues moustaches, une fourrure fine et soyeuse, des dents pointues et des griffes tranchantes qu'il rentre à volonté pour faire pattes de velours.

VOCABULAIRE : le foyer, les moustaches, les dents, le velours, tranchant, à volonté.

DEVOIRS : a) Soulignez les noms. — b) Mettez le texte au pluriel.

RÉDACTION : Le chat est... qui partage... Il a... moustaches,... fourrure... des dents... des griffes... qu'il rentre... patte...

9. Le chat est plus carnivore que le chien. Il guette sa proie des journées entières. Il aime ses aises et recherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer. Il craint le froid, les mauvaises odeurs et l'eau. Il est plus attaché au logis qu'à son maître. Il peut vivre de quinze à vingt ans. (P. TEULIÈRES.)

VOCABULAIRE : Sa proie, ses aises, le froid, les odeurs, le logis, le maître (le mètre), carnivore, mollet, attaché; quinze, vingt.

DEVOIR : Soulignez les marques du pluriel.

RÉDACTION : Le chat est... (carnivore)... Il guette... Il aime... et recherche... Il craint... Il est plus attaché... Il peut vivre...

REPRODUCTION DU TEXTE : 10. a) Notre chatte se nomme... Il faut voir comme elle est... quand elle joue... Minette est soigneuse... Tous les matins... Avec sa langue et...

b) Quand on caresse notre... elle... et fait... Cela veut dire : « » Le soir, elle...

c) Quand Minette est en colère, ses poils... son dos... et ses yeux... Gare... Minette est cruelle, elle chasse... Une pauvre... tombent-elles sous... elle la fait...

d) Jean-Marc préfère... le vigilant... le chien... Petit Jean grimpe... La brave bête... sans jamais...

RÉCITATION : L'enfant et le chat.

Tout en se promenant, un bambin déjeunait
De la galette qu'il tenait.
Attiré par l'odeur, un chat vient, le caresse,
Fait le gros dos, tourne et vers lui se dresse.
« Oh le joli minet ! » Et le marmot charmé,
Partage avec celui dont il se croit aimé.
Mais le flatteur à peine obtient ce qu'il désire,
Qu'au loin il se retire.
« Ah ! ah ! ce n'est pas moi, dit l'enfant consterné,
Que tu suivais ; c'était mon déjeuné. »

GUICHARD.

LES IDÉES : 1. Le chat caresse l'enfant pour avoir de la galette. 2. Le bambin charmé partage son gâteau avec le chat, 3. La bête se sauve dès qu'elle a ce qu'elle désire.

LES MOTS : Un bambin, un marmot (petit enfant), une galette (petit gâteau), un flatteur, consterné (désagréablement surpris).

LA MORALE : Les louanges des flatteurs sont toujours intéressées. Il faut s'en défier. Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Le minet.

Il tête avec avidité
Et se cogne au sein qu'il enlace
Puis, lorsque sa nourrice est lasse
Il dort sur son ventre ouaté.

Pour le minet doux et futé
C'est un lit que rien ne remplace !
Il tête avec avidité
Et se cogne au sein qu'il enlace.

Quand il s'est bien lissé, gratté,
Pris la queue et vu dans la glace,
Après ses tournements sur place
Et ses tournements de côté,
Il tête avec avidité.

M. ROLLINAT.

LES EXPRESSIONS A RETENIR : téter avec avidité ; un ventre ouaté ; un minet doux et futé.

Les hypocrites.

Regardez les jolis matous	Caressez leurs beaux poils soyeux :
Qui sommeillent tout à leur aise !	Les matous aiment la caresse.
Comme ils sont beaux, comme ils sont doux !	Ils s'allongent, les paresseux ;
Regardez les jolis matous	Caressez les beaux poils soyeux
Qui ronronnent sur une chaise.	Des chats engourdis de paresse.

Mais sous leurs pattes de velours,
Songez-y, leurs griffes sont prêtes ;
Les chats, hypocrites toujours,
Avec leurs pattes de velours
Sont de très dangereuses bêtes.

OCTAVE AUBERT.

QUESTIONNAIRE : Qu'est-ce que l'hypocrisie ? Pourquoi dit-on du chat qu'il est hypocrite ? Que signifie le mot « sommeiller » ?

Le chien.

J'aime beaucoup mon chien fidèle,	« Tom ! » Voyez comme il me regarde !
Parce qu'il vient quand je l'appelle,	Et puis, c'est un bon chien de garde ;
Et qu'il est bon et caressant ;	Il aboie aux voleurs, la nuit ;
Il est content quand je le touche ;	Il veille les blés et la vigne ;
Et puis, si je veux, il se couche :	Il me défendrait sur un signe ;
Un bon chien, c'est obéissant.	C'est pour me garder qu'il me suit.

JEAN AICARD.

LES EXPRESSIONS : le chien fidèle ; il aboie aux voleurs ; il me défendrait sur un signe.

A. REGAMEY.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES

Le coton.

Le coton est une sorte de duvet qui enveloppe les graines du *cotonnier*. Ces graines sont contenues dans une espèce de *capsule* ou *gousse*, dont les parois se brisent à la maturité, sous l'extension que prend le duvet cotonneux. Autrefois, on enlevait ce duvet à la main ; on en dépouille aujourd'hui les capsules à l'aide d'une machine. Le coton brut est expédié en Europe. Dans de grandes manufactures, la matière cotonneuse est filée, tissée, teinte, transformée en étoffes légères, souples, agréables au toucher : *toiles*, *cotonnades*, *flanelles*, *mousselines*, *indiennes*, etc.

Le cotonnier est l'une des plantes les plus utiles que l'on trouve à la surface de la terre ; il habille une grande partie de l'humanité.

Le cotonnier est cultivé avec succès aux Etats-Unis d'Amérique et aux Indes.

DICTÉES. I. Le cotonnier croit dans les contrées chaudes ; le climat des Etats-Unis et de l'Inde lui convient particulièrement. Cette plante donne naissance à des gousses remplies du duvet cotonneux. Le coton est recueilli soigneusement, emballé et expédié en Europe.

II. Le coton est une matière très utile pour l'industrie ; elle habille une grande partie des hommes. Dans les manufactures, le coton est filé, teint et tissé en jolies étoffes, légères, fines, propres et peu coûteuses. Vos chemises et vos tabliers sont faits de coton, mes petits amis.

Le chanvre et le lin.

Notre pays fournit à l'industrie deux matières textiles : le chanvre et le lin.

Le chanvre est une plante annuelle ; sa tige élancée atteint un mètre et demi de hauteur. La filasse de chanvre est solide. On l'utilise pour la fabrication des cordages, des nattes et de toiles très durables.

Le lin est une plante plus fine, plus délicate que le chanvre. Sa fleur bleue est fort jolie. La graine est oléagineuse ; elle a une vertu calmante, appréciée en médecine. La fibre textile du lin est douce au toucher, de couleur jaunâtre et très brillante. Les tissus de lin sont fort recherchés pour leur beauté et leur finesse. Le fil de lin est employé pour le tissage des serviettes, nappes de table et la fabrication des dentelles.

DICTÉES. I. Le chanvre est une plante textile de nos contrées. Sa tige est droite, élancée, fibreuse. Ses feuilles sont vertes. La culture de ce végétal est des plus faciles. Les toiles de chanvre sont très solides. Leur durée égale et dépasse même celle de la vie humaine.

II. Comme le chanvre, le lin est un textile de notre pays. Cette plante atteint à peine un mètre de hauteur. Le lin fournit un fil soyeux et brillant. On l'utilise surtout pour le tissage des toiles fines, des nappes et des serviettes de table, ainsi que pour la fabrication des dentelles.

GRAMMAIRE Distinction entre *ces*, adjectif démonstratif et *ses*, adjectif possessif.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LEÇONS DE CHOSES

Nos arbres à feuilles caduques. (Suite.)

Degrés inférieur et intermédiaire : Le saule.

Les élèves ont été conduits au bord d'un étang ou dans les marais. Ils ont vu des saules taillés en têtards. Ils ont rapporté des branches avec leurs chatons.

Rangés comme des soldats, les saules se mirent dans l'eau des fossés ou des étangs. Ils aiment le voisinage de l'eau. Leur tronc gros et court est tout crevasé, déchiré, tordu. Quelques-uns même semblent n'avoir plus que l'écorce. On se demande comment ils tiennent encore debout. C'est une jolie cachette pour les oiseaux et même pour les enfants. Dans les cavernes de leurs troncs, on trouve

de la terre brune, débris de bois et de feuilles. Ils ont une grosse tête bosselée, parce que très souvent on coupe toutes leurs branches.

Ces branches sont flexibles ; on les tord sans les briser. On en fait des paniers, des corbeilles, des claies. Elles se couvrent, au premier printemps, de jolis chatons soyeux et doux. Sur certains saules, ces chatons jaunissent et semblent fleurir. Sur les feuilles étroites et rigides des saules, les coccinelles rouges aiment à se poser ; dans les fentes de leur écorce, une foule d'insectes se réfugient. La jeune écorce s'enlève facilement et laisse voir le bois très blanc qui, à l'air, devient rapidement brun. Quels jolis sifflets on peut fabriquer avec les branches du saule ! Goûtons cette écorce ; elle est très amère. Les chèvres sont friandes des jeunes pousses des saules. Les abeilles bourdonnent, dès les premiers beaux jours, autour des saules fleuris et trouvent, dans les chatons jaunes d'or, du miel et de la poussière dont elles font leurs gâteaux précieux.

DESSIN : Des troncs de saules en têtards alignés au bord d'un canal, d'un étang ou d'un fossé.

Degré supérieur : Les principaux arbres à feuilles caduques de nos régions.

Matériel : feuilles, fruits, fleurs, écorces, bois des principales espèces.

(Le but de notre leçon est non seulement d'aider à nos élèves à reconnaître, à distinguer sans trop de peine les différents arbres de notre pays, mais surtout de les leur faire aimer non pas tant à cause de leur utilité industrielle et commerciale, qu'à cause de leur beauté propre, de l'originalité de leurs formes et de leurs caractères d'êtres vivants. Nous ne visons pas à faire de nos élèves des érudits et des botanistes, mais nous voudrions en faire des poètes auxquels la nature parle et enseigne de hautes vérités. Nous considérerons donc avant tout l'étude qui va suivre à ce point de vue et nous n'utiliserons les matériaux accumulés dans cette leçon que pour autant qu'ils peuvent nous servir à cette fin élevée. Nous voulons considérer les arbres comme des êtres, des individus vivants, qui ont leur personnalité particulière, leur mot à dire, qui symbolisent des vérités, qui chantent à leur manière un hymne à l'Esprit créateur, dans le concert universel des êtres et des choses.)

Aspect général : Avant d'étudier les arbres dans le détail de leurs organes, examinons leur aspect général (nous reviendrons plus amplement sur ce sujet quand nous considérerons les arbres au point de vue esthétique). Il faut exercer nos élèves à reconnaître à quels arbres ou à quels groupes d'arbres ils ont affaire. Avec un peu d'exercice, on arrive facilement à savoir, même de très loin, quelles forêts, quels arbres on aperçoit. Les peupliers d'Italie, longs, minces, verticaux sont reconnaissables. Leur présence indique au chercheur le voisinage de l'eau, des terrains marécageux. Les saules, en têtards bien caractéristiques, donnent des indications semblables. Avec beaucoup d'habitude on saura distinguer une forêt de chênes d'une forêt de hêtres, ou un groupe de chênes d'un groupe de tilleuls. Les frênes, élancés, rarement groupés en forêts, et peu fournis, sont également faciles à reconnaître. De loin, on ne peut confondre la teinte des forêts de hêtres avec celle des bois de châtaigniers ou de chêne. (Nous observerons, en automne, les teintes caractéristiques des feuillages mourants.)

Exercice pratique : Dans une course scolaire, essayer de reconnaître à distance un certain nombre d'arbres dans les champs ou dans les bois. Caractériser le port du peuplier, du chêne, du hêtre, du tilleul, du noyer. Quels sont les ar-

bres dont le tronc est en général vertical; ceux dont le tronc s'incline volontiers; ceux dont les branches se couvrent de mousse foncée (noyers); ceux que le vent fait aisément ployer (bouleaux, trembles); ceux que le vent brise et qui, par conséquent, se déforment et perdent leur symétrie originelle (châtaigniers, tilleuls, noyers); ceux qui poussent des jets considérables (le châtaignier); ceux qui se couvrent de gui (peupliers); ceux qui portent des nids de corbeaux ou de pies (noyers, peupliers), etc.

DESSIN : Faire un croquis simple d'arbres vus à distance, de manière qu'on distingue leur espèce : peupliers, chênes, bouleaux, châtaigniers. L. S. P.

DICTÉES

Le saule. (*Degré intermédiaire.*)

Un vieux saule dort au bord de l'étang. Il est tout déchiré par la vieillesse; il fait pitié. Pourtant, il pousse chaque année, et les gamins du village vont couper ses jeunes rameaux pour faire des flûtes. Quand il est fleuri, les abeilles bourdonnent joyeusement autour de ses chatons dorés.

(Mettre cette dictée au pluriel : Les saules.)

L'érable. (*Degré supérieur.*)

L'érable est l'un des arbres favoris du montagnard et l'un des principaux ornements de notre région subalpine. Par sa forte individualité, son tronc richement coloré et tacheté de rouge, dont l'épiderme se détache comme celui du platane, par ses rameaux allongés et fortement ondulés, par sa vaste cime arrondie et l'émeraude de son feuillage, il anime singulièrement, partout où il se présente, les teintes sombres et noirâtres des forêts de sapins. Il affectionne la lisière des forêts et les espaces libres, en plein pâturage. Il est répandu par milliers d'individus au-dessous des chalets supérieurs de nos montagnes. Dès que l'érable apparaît, le paysage prend plus de charme, il gagne en richesse de feuillage et de verdure, et le feuillage de cet arbre est si pittoresque qu'on cesse de regretter l'absence du châtaignier.

Dr CHRIST.

Le bouleau.

Voici l'arbre gracieux par excellence, celui qui donne aux paysages du Nord ce charme spécial qui en fait la seule beauté, l'arbre cher aux artistes et chanté par les poètes. Il est l'un des plus beaux végétaux de la flore européenne. C'est surtout dans les allées et les forêts du nord-est de l'Allemagne que l'on peut admirer cet arbre à l'écorce d'un blanc éclatant, au tronc élancé comme le mât d'un navire, et n'atteignant pas moins d'un mètre d'épaisseur. Il se subdivise en mille rameaux effilés qui se ploient sous le poids des chatons, comme ceux du saule pleureur, et se pare, comme d'un voile, de son beau feuillage léger et mobile. L'ensemble de ses formes respire un charme, une grâce tout originale.

Dr CHRIST.

(Mettre cette dictée au pluriel : Les bouleaux.)

L. S. P.

ARITHMÉTIQUE.

Solution des problèmes pour les maîtres. (Voir *Educateur* n° 8)

1^{er} problème.

x = vitesse propre du bateau ; $x + 3$ = vitesse en descendant ; $x - 3$ = vitesse en montant.

$$\frac{24}{x+3} + \frac{13}{x-3} = 7$$

$$24x - 72 + 13x + 39 = 7x^2 - 63$$

$$7x^2 - 37x - 30 = 0$$

$$x = 6 \text{ km.}$$

$$24 : 9 = 2 \text{ h. } \frac{2}{3} \text{ de navigation en descendant,}$$

$$13 : 3 = 4 \text{ h. } \frac{1}{3} \text{ » montant.} \quad \text{L. SCHULÉ.}$$

2^e problème.

Désignons par n^3 et n le nombre *ababab 1* et sa racine cubique, et faisons les remarques suivantes : 1° La racine cubique d'un nombre cube parfait terminé à droite par 1 est aussi terminée à droite par 1. 2° Nous avons

$1\,000\,000 < \text{ababab 1}$ ou $n^3 < 10\,000\,000$, d'où $100 < n < \sqrt[3]{10\,000\,000}$ ou 215. 3° Nous pouvons représenter n^3 par $101010(10a + b) + 1 = 2 \times 3 \times 5 \times 7 \times 13 \times 37 \times (10a + b) + 1$. n^3 , somme de 2 parties, n'est divisible par aucun des nombres premiers 2, 3, 5, 7, 13 et 37, qui divise sa première partie sans diviser l'autre ; sa racine n n'est pas non plus divisible par ces nombres premiers. En résumé, n est un nombre terminé par 1, compris entre 101 et 215, et non divisible par 2, 3, 5, 7, 13, 37. Les nombres qui remplissent ces conditions sont : 101, 121, 131, 151, 181, 191 et 211. En élevant chacun d'eux au cube, on voit que le seul dont le cube soit de la forme *ababab 1* est 211, qui a pour cube **9393931** ; ce nombre est celui qu'on cherche.

X. (Elève de l'Ecole Normale, Lausanne.)

NOTE. — Le nombre des essais peut être diminué. Soit, en effet, d le nombre (et non le chiffre) de dizaines de la racine. On aura comme ci-dessus :

$$n^3 = (10d + 1)^3 = 101010(10a + b) + 1$$

$$(10d + 1)^3 - 1 = 101010(10a + b)$$

$$10d(10d + 1)(10d + 2) = 101010(10a + b) - 10d$$

Le premier membre est le produit de 3 nombres consécutifs, produit qui est toujours un **multiple de 3** ; le 2^e membre doit donc être divisible par 3 ; 101010 l'étant, $10d$ doit l'être ; 10 ne l'étant pas, d est donc un multiple de 3, par conséquent égal à 12, 15, 18 et 21. Les seuls nombres à essayer sont donc 121, 151, 181, 211.

$$211^3 = 9393931$$

M. à L.

M. A. Dutoit, Les Voêtes, nous a aussi adressé des solutions exactes.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES PRIMAIRES

Crissier. — Une place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours. Fonctions légales. Traitement: fr. 1000. — par an plus indemnité de fr. 200. — pour logement et fr. 20 pour plantage.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 22 avril 1913, à 6 heures du soir.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Troussesaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Deux places sont vacantes

pour la mi-juin à l'Asile de Melchenbühl, près Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices allemands ou suisses âgés de 55 ans ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins, et aux veuves des instituteurs. H2401

Les demandes d'admission doivent être adressées jusqu'au 26 avril, au président M. le directeur Schenk, et accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant 20 années.

Pour les règlements avec des indications plus détaillées, s'adresser à la chancellerie du département de l'Intérieur.

Berne, 24 mars 1913.

La Commission de surveillance.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2
LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

INSTITUTEUR

L'orphelinat de Lausanne cherche jeune instituteur pour le printemps. Pour tous renseignements s'adresser au Directeur, Av. Druey, 3.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Bernaz Ad.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} **Pesson, Augusta**, Genève.
Métrai, Marie, Genève.
MM. **Martin, E.**, président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann, F.**, inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour, L.**, inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat, J.**, instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet, C.**, Conseiller fédéral, Berne et
Chuard, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary, Ernest**, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

TOUT CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
===== et aux prix les plus modérés =====

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos ——— mécaniques et électriques
———— automatiques ———

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

———— EN TOUS GENRES ———

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

👉 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 👈

..... Vous trouverez tout cela chez

FÆTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche. expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modérés.

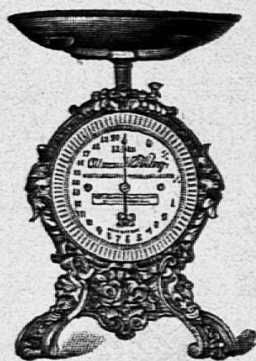
S'adresser à Mme ROLLAND,

69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz

LAUSANNE

Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

Ouvrages de M. W. ROSIER, professeur

Enseignement primaire

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles: vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 3 —

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 —

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. (*Pour paraître en automne 1913.*) Ouvrage illustré de nombreuses figures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cartonné Fr. 2 —

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Manuel-Atlas** destiné aux classes inférieures de l'enseignement secondaire. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde, moins la Suisse. Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o cartonné Fr. 3 50

ROSIER W. et DECKER P. — **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné. Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie.

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes:

I. **Europe** Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. In-4^o, cartonné . . . Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie** Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. CHAIX E. et ROSIER W. **Géographie physique**. Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné . . Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des Cantons romands.

Les ouvrages de M. W. Rosier ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de 1896.